



206 – 1440, 9^e Avenue Nord Regina (SK) S4R 8B1
Bureau : 306 566-6020 Télécopieur : 306 569-2402
Courriel : direction@acfr.ca www.acfr.ca

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE REGINA

55^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

29 juin 2019

CARREFOUR DES PLAINES

3850, rue Hillsdale,
Regina, SK, S4S 7J5

16H00



ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE REGINA

TABLE DES MATIERES

I. Ordre du jour.....	4
II. Procès-verbal de la 54 ^{ème} Assemblée Générale.....	5
III. Procès-verbal de l'AGE du 4 mai 2019.....	12
IV. Rapport de la présidence.....	15
V. Rapport de la direction.....	18
VI. Rapport d'étape du comité de gouvernance.....	23
VII. Rapport financier 2018-2019.....	25
VIII. Annexes.....	26



ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE REGINA

IX. Lettre de convocation

Convocation de la 55^e Assemblée générale annuelle de l'ACFR

Regina, jeudi 30 mai 2019 – L'Association canadienne-française de Regina (ACFR) a le plaisir de convoquer ses membres à sa 55^{ème} Assemblée générale annuelle (AGA).

Cette AGA aura lieu le samedi 29 juin 2019 à 16h au bistro du Carrefour des plaines situé au 3850, rue Hillsdale à Regina. L'ordre du jour et les documents importants pour cette AGA seront progressivement mis à la disposition des membres dans les prochains jours.

Nous remercions tous ceux et celles qui se déplaceront pour venir y participer.

François-Regis Kabahizi
Président
ACFR

Pour plus d'information :
Marcel Rachid
Directeur,
direction@acfr.ca / 306 566-6020



ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE REGINA

X. Ordre du jour de la 55^e assemblée générale annuelle de l'ACFR, Bistro – Carrefour des Plaines *Samedi 29 juin 2019 ; 16h00*

1. Appel des membres
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 8 septembre 2018
6. Adoption du procès-verbal de l'AGE du 4 mai 2019
7. Rapport de la présidence
8. Rapport de la direction – programmation 2018-2019 et 2019-2020
9. Rapport d'étape sur les travaux du comité de révision des statuts et politiques de l'ACFR
10. Présentation du rapport financier 2018-2019
11. Nomination du comptable-vérificateur pour 2019-2020
12. Prévisions budgétaires 2019-2020
13. Cotisation annuelle des membres
14. Rapport du comité de mise en candidature
15. Élections au conseil d'administration
16. Levée de l'Assemblée



ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE REGINA

XI. Procès-verbal de la 54^e Assemblée générale annuelle

Bistro du carrefour des plaines, le 8 septembre 2019

PRÉSENCES :

Espérance Ahishakine	Hasnaa Kouttoun
Jeannine Dhesi Apipila	Claudine Kubwimana
Paulin Apipila	Nelly Kwizera
Annie Audet	Ronald Labrecque
Nancie Auguste	Francine Lacasse-Powers
Maud Beaulieu	Richard Lapointe
Sylvie Bergeron	Roger Lepage
Franck Bishikakumana	Lisette Marchildon
Venant Buhungi	Monique Marchildon
Suzanne Campagne	Jean-Pierre Mbarushimana
Bernice Carpentier	Guy Michaud
Cathy Colombet	Véronique Mireault
Marc Colombet	Jackson Munana
Frédérique Cyr Michaud	Janice Murphy
Marc Drolet	Jean Nepo Murwanashyaka
Yassine El Bahlouli	Denarid Muteteri
Jean-Michel Ferré	Jean de Dieu Ndayahundwa
Sophie Ferré	Pierre Ndikumana
Sébastien Fillion (observateur, technicien)	Gratta Nimbeshaho
Laurier Gareau	Bertrand Ninteretse
Jean-Claude Hagerimana	Odette Nizigiyimana
Claude-Jean Harel	Isabelle Nkapnang
Dieudonné Higiri	Valery Ntabindi
Inès Itangishaka	Paul Ntahondakira
Olivier Jodoin (observateur, Radio-Canada)	Ernest Ntawuhorageze
Leila Jolin-Dahel (observatrice, Radio-Canada)	Valens Nzabandora
François Regis Kabahizi	Francine Proulx-Kenzle
Brigitte Kagaju	Marcel Rachid (employé, ACFR)
Hughes Kandeke	Nicolas Roussy (observateur, l'Eau vive)
Pamela Kazekare	Léonie Sangwe
Marie-France Kenny	Junie Sembert
Eric Kimana	Françoise Sigur-Cloutier
Vanessa Kimana	Grace Uwineza

1. Appel des membres

La présidente de l'ACFR, Sylvie Bergeron, appelle les membres à l'ordre et leur souhaite la bienvenue. Elle rappelle que nous nous réunissons sur le terrain du traité n° 4.

Elle présente les membres du conseil d'administration **présents** :

Yassine El Bahlouli, François Régis Kabahizi et Annie Audet, ainsi que le directeur général de l'ACFR, Marcel Rachid.

1.A. La présidente présente la liste des participants, soit 30 membres inscrits.

AGA-09-2018-01

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Françoise Sigur-Cloutier

Que les 30 membres inscrits aient le droit de vote à l'AGA 2018 de l'ACFR.

Adopté

2. Nomination de la présidence d'assemblée

AGA-09-2018-02

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Suzanne Campagne

Que Ronald Labrecque soit nommé président d'assemblée.

Adopté

Ronald Labrecque présente le feuillet distribué à l'inscription, intitulé *Code Morin en bref* et explique le déroulement prévu pour la présente assemblée. Pour l'adoption d'une motion, il faut au moins 50 % + 1 des votes.

Interventions au micro : se nommer et préciser « pour » ou « contre » la proposition.

3. Nomination d'un conseiller en procédures parlementaires

AGA-09-2018-03

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Françoise Sigur-Cloutier

Que Roger Lepage soit nommé conseiller en procédures parlementaires de la présente assemblée.

Adopté

4. Nomination d'un ou d'une secrétaire

AGA-09-2018-04

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Yassine El Bahlouli

Que Francine Lacasse-Powers soit nommée secrétaire de la présente assemblée.

Adopté

5. Adoption de l'ordre du jour

- Le point 8 (devient le point 6) : présentation du rapport financier : traiter ce point dès 13 h 30 afin d'accommoder la vidéoconférence avec le vérificateur.
- On demande d'ajouter au point 9 (Rapport de la direction), les sous-points Prévisions budgétaires et Programmation 2018-2019
- Le conseiller parlementaire précise qu'il est permis, même sur place, de modifier le projet d'ordre du jour envoyé aux membres.

AGA-09-2018-05

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Yassine El Bahlouli

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que modifié :

Ordre du jour

1. Appel des membres

2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Nomination d'un conseiller en procédures parlementaires
4. Nomination d'un, ou une, secrétaire
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Présentation du rapport financier 2017-2018
7. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2018
8. Rapport de la présidence
9. Rapport de la direction
 - 9.A. Prévisions budgétaires
 - 9.B. Programmation 2018-2019
10. Nomination du comptable-vérificateur pour 2018-2019
11. Cotisation annuelle
12. Rapport du comité de mise en candidature
13. Élections au Conseil d'administration
14. Levée de l'Assemblée

Adopté

6. Présentation du rapport financier 2017-2018

- François Regis Kabahizi présente les états financiers au 31 mars 2018 vérifiés par la nouvelle firme Bergeron&Co. M. Bergeron est disponible par vidéoconférence pour répondre aux questions.
 - Au nom de l'assemblée, François Regis remercie M. Bergeron de sa disponibilité, son travail et son soutien tout au long de l'audit.
- Commentaires
- à noter que la situation financière de l'ACFR est acceptable, voire bonne, en ce moment (voir surplus p. 2) pour un organisme à but non lucratif, mais compte tenu des risques auxquels est exposée l'Association (voir note 12), il faut persévérer dans l'évaluation, le contrôle et le redressement des finances.
 - Produits (p. 2) : il faudrait indiquer d'où proviennent certains fonds, certaines subventions. Bien que ces montants soient inclus à la ligne « Commandites et partenaires » il faudrait préciser les subventions du CCF et de PAMA. p. ex. pour présenter des demandes de financement futures. M. Bergeron en prend note.
 - Améliorer le système de contrôle : il faudrait préciser davantage et bien documenter le détail des ventes, de la participation aux activités et démontrer clairement que chaque activité a été facturée.
 - L'ACFR est un organisme à but non lucratif unique dans le sens que ses revenus proviennent en grande partie de locations; M. Bergeron recommande que les surplus soient réinvestis dans la communauté pour servir les membres.

AGA-09-2018-06

Il est proposé par François Regis Kabahizi et appuyé par Sylvie Bergeron

Que le rapport financier 2017-2018 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

7. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2018

- La présidente de l'ACFR demande que la période d'inscription prenne fin afin de confirmer le nombre définitif de membres inscrits pouvant voter.

AGA-09-2018-07

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Marc Colombet

Que la période d'inscription prenne fin et que l'assemblée confirme les 55 membres votants présents.

Adopté (3 contre, 4 abstentions)

- Certaines personnes soulignent l'omission de leurs noms dans la liste des présences (entre autres Janice Murphy, François Ebrottié, Françoise Sigur-Cloutier, Claude-Jean Harel,

- Roger Lepage) et on demande aussi de corriger les erreurs de frappe dans certains noms sur cette liste.
- Annie Audet fait la lecture des propositions du procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2018.

AGA-09-2018-08

Il est proposé par Annie Audet et appuyé par Sylvie Bergeron

Que le procès-verbal de l'AGA du 28 janvier 2018 soit adopté avec la révision de la liste des présences et en corrigeant à la page 15, les montants relatifs à Mosaic.

Adopté (2 abstentions)

8. Rapport de la présidence

- La présidente présente son rapport dans le cahier distribué.

AGA-09-2018-09

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Françoise Sigur-Cloutier

Que le rapport de la présidence soit reçu tel que présenté.

Adopté (une abstention)

Commentaires :

- Le président du Conseil scolaire fransaskois, Alpha Barry, suggère qu'un pourcentage des surplus soit réinvesti dans la communauté, p. ex. une « taxe scolaire et identitaire ».

9. Rapport de la direction

- Le directeur, Marcel Rachid, présente son rapport distribué dans le cahier.

AGA-09-2018-10

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Françoise Sigur-Cloutier

Que le rapport de la direction soit reçu.

Adopté (1 abstention)

Commentaires :

- on se réjouit que certaines activités ne soient pas déficitaires, toutefois le plan de communication et de promotion prévu est nécessaire pour innover, élargir le public, aller plus loin...
- l'amélioration du Bistro est une priorité : une demande d'appui financier a été déposée pour des travaux.
- Mosaic : le CA va étudier le rapport financier de ce projet (selon certains commentaires du président sortant du comité Mosaic, M. Colombet, il manque certains détails financiers) et affichera en ligne toute correction nécessaire.
- quelques bons coups soulignés : la navette à la Fête fransaskoise; l'appui à la communauté congolaise.

9.A. Prévisions budgétaires 2018-2019

- correction : sous le point 2.1 Locations, supprimer la 1^{re} ligne qui n'indique aucun montant en raison de l'entente entre le Carrefour des Plaines, le Carrefour Horizon et le Conseil des écoles fransaskoises qui n'est pas encore signée. Se référer à la ligne suivante qui indique les loyers des quelques bureaux gérés par l'ACFR au Carrefour des Plaines, p. ex. Éditions de la nouvelle plume.

AGA-09-2018-11

Il est proposé par François Regis Kabahizi et appuyé par Sylvie Bergeron

Que les prévisions budgétaires 2018-2019 soient adoptées.

Adopté (1 abstention)

Proposition d'amendement

**Il est proposé par Alpha Barry et appuyé par Jean-Claude Hagerimana
Que 5 % soient versés au Conseil des écoles fransaskoises pour appuyer davantage les
activités axées sur la construction identitaire et culturelle organisées dans les écoles
fransaskoises.**

Rejeté

Discussion :

- Le président du CSF sollicite 5 % de l'ACFR pour parrainer ou commanditer les activités dans les écoles.
- Commentaires contre : l'ACFR ne devrait pas être liée à une telle contribution; les activités de l'ACFR visent déjà cette clientèle et contribuent à la construction identitaire et culturelle des élèves; les prévisions sont équilibrées, pour ajouter des dépenses il faudrait trouver les fonds ailleurs et l'année est déjà entamée.
- Suggestion : demander aux écoles de proposer des activités dans la prochaine année.
- On demande qu'un poste budgétaire indiquant les frais afférents versés soit ajouté dans les revenus et dépenses des prévisions budgétaires.

9.B. Programmation 2018-2019

Le document (programmation jusqu'à la fin mars 2019) dans le cahier distribué est présenté. Discussion :

- Suggestion : organiser Mosaic tous les deux ans, car ce projet est trop exigeant pour l'offrir chaque année.
- Important : embaucher une coordination pour les activités; promouvoir les activités; rechercher des bénévoles (pour revitaliser notre communauté et notre centre); former les bénévoles; assurer l'accueil.
- Suggestion : dans le cadre de la révision de la formule des 5 à 7 prévue, collaborer de nouveau avec les organismes partenaires en utilisant la cuisine (comme dans le passé).
- Avoir recours à des partenaires déjà en place pour enrichir la programmation : p. ex. collaborer avec la CAF à l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs.
- Avoir recours aux artistes locaux et régionaux : les trouver et leur offrir des occasions de monter sur scène lors d'activités p. ex. lors de 5 à 7 (inclure un cachet).
- Invitation est lancée : les 5 à 7 reprennent la semaine prochaine.

AGA-09-2018-12

**Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Françoise Sigur-Cloutier
Que la programmation 2018-2019 soit adoptée telle que présentée.**

Adopté à l'unanimité

10. Nomination du comptable-vérificateur pour 2018-2019

AGA-09-2018-13

**Il est proposé par François Régis Kabahizi et appuyé par Marie-France Kenny
Que l'ACFR retienne de nouveau les services de la firme de comptables professionnels
agréés, Bergeron&Co. pour la vérification 2018-2019.**

Adopté

11. Cotisation

Attendu que l'article 4.1 des statuts et règlements stipule que « la cotisation annuelle sera fixée chaque année par résolution lors de l'assemblée générale annuelle ».

AGA-09-2018-14

**Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Marie-France Kenny
Que la cotisation à l'ACFR soit fixée à 10 \$ par personne pour 2018-2019.
Adopté à l'unanimité**

Précisions :

- Tout membre doit être âgé de 16 ans et plus et peut résider à Regina ou dans les environs.
- Payer la cotisation d'un bénévole ou ne pas l'exiger serait équivalent à le rémunérer.

Attendu que l'article 4.2 des statuts et règlements stipule que « l'Assemblée générale annuelle fixera également la date d'entrée en vigueur de la nouvelle cotisation ».

AGA-09-2018-15

**Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par Marc Colombet
Que dorénavant, la cotisation s'applique du 1^{er} avril de l'année en cours au 31 mars de l'année suivante, et qu'exceptionnellement en 2018-2019, la cotisation soit en vigueur du 28 janvier 2018 au 31 mars 2019.
Adopté**

- à noter que le reçu et la carte de membre parviennent aux membres par courriel, donc vérifier aussi les pourriels où ces documents peuvent parfois se retrouver.

12. Rapport du comité de mise en candidature

- la présidente conserve son poste; il y a six autres postes à pourvoir, dont trois d'un an et trois de deux ans;
- tout candidat doit être membre depuis le 8 août 2018 ou avant.

AGA-09-2018-16

**Il est proposé par Jackson Munana et appuyé par Jean-Michel Ferré
Que François Regis Kabahizi soit nommé candidat aux élections du conseil d'administration de l'ACFR.
Adopté**

- les candidatures déjà reçues ainsi que celles présentées sur place à la suite de l'appel du président de l'assemblée sont :

Marc Drolet

Annie Audet

Romain Baudemont

Jean-Michel Ferré

Vanessa Kimana

Yassine El Bahlouli

Hughes Kandeke

François Regis Kabahizi

13. Élections au conseil d'administration

AGA-09-2018-17

**Il est proposé par Françoise Sigur-Cloutier et appuyé par Pamela Kazekare
Que les deux observateurs, Frédérique Cyr-Michaud et Marc Antoine Bernier, soient nommés scrutateurs des élections.
Adopté**

Résultats des élections :

- les postes seront répartis au sein du conseil d'administration;

- un bulletin de vote a été rejeté sans changement aux résultats;
- les résultats suivants sont présentés dans l'ordre des votes obtenus et indiquent la durée de mandat (soit un an ou deux ans) demandée par les personnes élues :

François Régis Kabahizi (1 an)
 Vanessa Kimana (2 ans)
 Annie Audet (2 ans)
 Yassine El Bahlouli (2 ans)
 Hughes Kandeke (1 an)
 Jean-Michel Ferré (1 an)

AGA-09-2018-18

Il est proposé par Marie-France Kenny et appuyé par Isabelle Nkapnang

Que les bulletins de vote soient détruits.

Adopté

14. Levée de l'assemblée

Avant de clore la réunion, le président d'assemblée demande s'il y a des commentaires ou recommandations à présenter au conseil d'administration :

- demande un effort de mieux prononcer les noms étrangers;
- mieux préciser le moment de la fermeture de l'inscription qui détermine à quel moment le droit de vote à l'AGA cesse d'être donné;
- demande que soit entamé dès maintenant le volet organisationnel de Mosaic 2019, un projet considéré très important;
- souligner davantage de quelles façons l'ACFR contribue à la construction identitaire des enfants;
- multiplier les occasions d'échange, l'engagement des bénévoles.

AGA-09-2018-19

Il est proposé par Marie-France Kenny et appuyé par Yassine El Bahlouli

Que l'ACFR élabore une politique relative à la gratuité des activités pendant l'année et qu'elle soit mise en vigueur immédiatement même si elle ne sera présentée qu'à la prochaine AGA.

Adopté (5 abstentions, 3 contre)

- selon les statuts et règlements de l'ACFR, l'AGA doit avoir lieu au plus tard en juin; un comité permanent de développement communautaire doit être créé, ainsi qu'un comité culturel;
- promouvoir nos artistes locaux en offrant des occasions de les présenter et leur offrir un cachet;
- rappel : les revenus obtenus par l'ACFR proviennent des locations des locaux appartenant au conseil scolaire; précision : ne pas oublier que le CSF est propriétaire, mais que la communauté a investi; il est important d'évaluer ce partenariat (cet équilibre) auquel les deux partenaires ont contribué et contribuent encore.

Remerciements de la part de la présidente de l'ACFR : aide technique, accueil et inscription, présidence, secrétaire, conseillers et autres.

AGA-09-2018-20

Il est proposé par Sylvie Bergeron et appuyé par ???

Que l'assemblée générale annuelle soit levée à 16 h 20.

XII. Procès-verbal de l'AGE du 4 mai 2019

Présences:

François-Régis Kabahizi, Hugues Kande, Vanessa Kimana, Marcel Rachid, Francine Proulx – Kenzle, Elma Bos, Abedi Masudi, Adnan Rherras, Adrien Bizimana, , Alice Kankindi, Bélice Nzeyimana, Bernice Carpentier, Benjamin Ntivuguruzwa , Bertrand Ninteretse, Brigitte Kagaju, Cathy Colombet, Chantal Hamon, Charles Habiyaemye, Claude-Jean Harel, Clémence Grevey, Christiane Sousi, Denis Simard, Dieudonné Higiro, Enel Saint-Justin, Ernest Ntawuhdragere, Eric Kimana, Erik Tremblay, Espérance Ahishakiye, Florent Bilodeau, Francis Kasongo, Frédéric Dupré, Gratta Nimbeshaho, Hervé Niragira, Hofa Comlan, Honorine Kampimbare, , Inès Itangishaka, Irakiza Christella, Irakize Hervé Kevin, Jackson Munana, Jean Emile, Jean-Claude Hagerimana, Jean De Dieu Ndayahundwa, Jean Népo Murwanashyaka, Jean-Martin Nijimbere, Jenny Côté, Joana Valamotoo, Job Comlan, Josée Lévesque, Julie Pedneault, Julienne Sania Radjabu, Laurent Mougeot, Laurier Garneau, Léonie Sangwe, Lisette Marchildon, Machozi Dhesi, Marc Drolet, Marc Masson, Marc Kitembe, Marc Colombet, Marie-France Kenny, Maud Beaulieu, Médico Nzigamasabo, Melchior Niyonkuru, Mesdé Bebel, Michelle Mougeot, Myriam Ben Nasr, Monique Marchildon, Natasha Ndamukunda, Nelly Kwizera, Nicolas Koriciza, Odette Nizigiyimana, Odile Nibitanga, Pamela Kazekare, Papi Tshiswaka, Patrice Ngouandi, Paulin Apipila, Perpétue Kazeyimana, Pierre Ndikumana, Raj Icumar Amaroo, Renata Ndaro-Ntabindi, Richard Lapointe, Roger Lepage, Samatha Nyenimana, Sanjana Amaroo, Serge Afana, Sébastien Ouellet, Simon Desjardins, Siriki Diabagate, Sophie Niyungeko, Sophie Ferre, Suzanne Campagne, Sylvie Bergeron, Sylvie Nyakabwa, Sylvie Gaudreault, Valéry Ntabindi, Véronique Mireault, Lana Siman, Yvonne Muhabwampundu. Christelle Irakiza, Hervé Kevin Irakiza, Florent Bilodeau, Jean-Michel Ferré, Ingrid Laurac, Alexandre Chartier, Jessica Chartier.

François-Régis Kabahizi souhaite la bienvenue à tous les membres présents.
Proposé par François-Régis Kabahizi

Que Francine Proulx-Kenzle et Florent Bilodeau président la rencontre
--

ADOPTÉ

Francine Proulx-Kenzle et Florent Bilodeau rappellent l'ordre du jour de l'AGE :
Répondre aux questions des membres sur les récents événements qui ont marqué l'ACFR et sa gouvernance.

Francine Proulx-Kenzle et Florent Bilodeau ouvrent les discussions en lisant les questions qui ont été soumises d'avance par les membres.

Les deux questions qui ont été soumis par les membres sont les suivants :

Jean Claude Hagerimana, président de l'association des burundais de Regina

En lisant différents PV des réunions du CA de l'ACFR, j'ai pu constater que des membres du CA de cet organisme questionnent l'aide que l'ACFR apporte aux groupes communautaires dont le français n'est pas la première langue et nommément la communauté burundaise.

1. Je voudrais par conséquent que l'AGE soit une occasion pour que les membres aient de la lumière sur quels sont le mandat et la vision de l'ACFR et sa définition du fait français : est-ce dire qu'on doit renier à notre langue maternelle première pour être francophones ou membres de l'ACFR? Est-ce que l'ACFR a dans son mandat l'épanouissement de tous les francophones ou juste celui des canadiens français? (Je le dis comme ça parce que c'est l'impression que je viens d'avoir lors d'une entrevue téléphonique avec un journaliste de Radio Canada).

2. Cette question m'emmène à rappeler que lors de la 52^{ème} AGA nous avons discuté sur la nécessité de changer le nom de l'ACFR comme l'Association Communautaire Francophone de Regina. Avec de telles discussions au CA de l'ACFR où il y en a qui questionnent les relations de nos groupes communautaires avec l'ACFR, nous pensons qu'il est urgent de reprendre la discussion et rendre le nom de l'ACFR inclusif mais aussi adapter les statuts et règlements de l'ACFR aux réalités de la francophonie saskatchewanaise actuelle.

Question par un membre qui n'a pas voulu que son nom soit divulgué :

Le président de l'ACFR, parle, dans sa lettre du 29 avril, d'exclusion de certaines personnes à l'ACFR, pourriez-vous donner des exemples concrets à ce sujet? Parallèlement, l'inclusion est une démarche pour tous et toutes, pourriez-vous nous dire quelles démarches ont été prises dans ce sens (inclusion) et pourquoi?

Avant de répondre à ces questions les membres présents ont demandé à ce que le président de l'ACFR fasse une mise en contexte pour donner une lumière sur les raisons qui ont fait que la communauté soit rendue à cette situation.

François-Regis Kabahizi a pris la parole et a expliqué que les problèmes qui ont généré des tensions au sein du conseil d'administration de l'ACFR sont le résultat des divergences sur la défense des intérêts de l'ACFR et ses membres. Il explique que les tensions au CA ont été causé par quatre dossiers principaux à savoir : La facturation de Gard'Amis sur le camp Troubadou édition 2018, le conflit entre la direction et l'ancienne présidence, les problèmes de loyauté au CA et l'enquête controversée par MFK Solutions sur les allégations d'harcèlement sexuel impliquant des bénévoles lors d'une activité de l'ACFR.

François-Regis n'a pas eu le temps d'élaborer sur tous ces dossiers car certains membres trouvaient que ça allait prendre beaucoup plus de temps.

Les membres du CA ont été appelés à s'exprimer sur les questions qui ont été posées.

Ceci est le résumé des échanges et débats qui ont permis de mettre en évidence des recommandations.

- Le nom et les statuts de l'Association doivent être plus inclusifs, adaptés à l'évolution (immigration Nord/Sud), à l'identité revendiquée du fait francophone et le refus d'être assimilé. La révision et la mise à jour des statuts sont recommandés.
- Clarifier la différence entre un « membre en règle » et un membre.

- Quels sont les critères pour être membre de l'ACFR? L'envie de parler français, la francophilie, un certain degré de pratique de la langue? Quelle définition de « parler couramment » français?
- La politique stratégique menée aujourd'hui permet-elle d'atteindre les objectifs? Si non, s'agit-il d'une mauvaise gouvernance? Actuellement est-elle bonne ou mauvaise?
- Il y a déjà eu des recommandations par le passé, mais elles n'ont pas été mises en œuvre, il n'y a pas eu de suivi.
- On demande la création d'une commission qui puisse travailler sur les statuts de l'ACFR ainsi que sur les questions/problématiques posées depuis 2012
- Aussi, il est recommandé au CA de suivre une formation en gouvernance, comme il est recommandé à chacun d'entre nous de s'impliquer et de contribuer à la communauté. Exemple, après 15h30 il n'y a plus rien à faire pour les adolescents en français.
- Demande de Procès-Verbaux des réunions du CA et non seulement ceux des AGA.
- Clarifier les rôles/mandats de la Direction et du CA.

Deux membres du CA ont déposé leur démission pendant l'AGE. Il s'agit de Jean-Michel Ferré et Annie Audet.

Proposé par Sophie Ferré, appuyé par Suzanne Campagne

Que le Conseil d'administration soit dissout.
--

Le vote secret a été proposé par Marie-France Kenny, appuyé par 4 personnes dans la salle.

Une équipe de dépouillement des votes a été formée, composée de Laurier Gareau et Serge Afana.

Pour : 30 ; Contre : 59 – Abstention : 1
REJETÉE

Proposé par Laurier Gareau

Que la séance soit levée à 18h15.
--

ADOPTÉ

XIII. Rapport de la présidence

Bonjour et bienvenue à toutes et tous.

Je commence par reconnaître que nous sommes sur le territoire du Traité #4 ; territoire traditionnel des Cris et sauteaux, Assiniboines et de la Patrie historique de la nation Métisse.

1. ORIENTATIONS POUR UN CHANGEMENT EFFECTIF DE L'ACFR

Nous avons proposé des grilles d'action qui changerait les perspectives. Nous avons proposé 4 champs d'action pour un redressement effectif.

1. Leadership des bénévoles et des employés

- a. Réfléchir sur les meilleurs moyens qui nous amèneront à bâtir des assises de leadership à tous les niveaux.
 - i. Organiser des rencontres informelles, « café » amical des membres du CA et/ou activité d'équipes pour accroître la confiance et l'esprit d'entente.
 - ii. Avoir des séances d'intro et collaboration avec l'équipé d'employés afin de se connaître mutuellement et renforcer les attentes du CA.
 - iii. Des rencontres individuelles (one on one) pour établir ce sens de collaboration à la mission de l'ACFR.
 - iv. Continuer à nous resourcer en matière de politiques et procédures de gestion de l'organisme.

II. Leadership Communautaire

- a. Entrevoir des rencontres informelles avec des leaders communautaires afin de recueillir des approches qui favorisent nos orientations.
- b. Initier des dialogues visant à asseoir un changement communautaire, de nouvelles orientations participatives afin d'aboutir à une communauté unie.

III. Visibilité & partenariat : Se faire connaître et consolider ~confiance~ auprès des partenaires et membres

- a. Demander aux membres du CA de publier une page/paragraphe de biographie personnelle avec photo sur notre site web
- b. Entrevoir une introduction active de présence au réseau associatif pour signifier notre présence et notre engagement à servir la communauté.
- c. Continue de développer et proprement définir les groupes membres et une meilleure façon de collaboration.

IV. Information communautaire

- a. Mettre en place une procédure d'organisation des séances publiques et règles de participation aux rencontres du conseil de l'ACFR.
- b. Entrevoir des voies et moyens de collaboration et communication régulière avec la communauté
 - i. Mettre en place une page de questions/réponses en ligne

2. CE QUI A ÉTÉ FAIT

I. Leadership des bénévoles et des employés

- Un nettoyage du passé
 - o Inventorier des recommandations des 3 dernières années et les adresser immédiatement
- Affronter le présent et planifier le futur
 - o Renforcement du personnel permanent avec l'Embauche d'une organisatrice communautaire responsable du développement communautaire
 - o Le comité sur la gouvernance de l'ACFR a été mis en place et les travaux sont en cours
 - o Favoriser des rencontres d'équipes et des rencontres individuelles pour continuer à bâtir des assises solides des intervenants à tous les niveaux (team building).

II. Leadership Communautaire

- Dialogue et rapprochement communautaire
 - o Des réflexions sur le dialogue et rapprochement communautaire ont déjà commencées. Des séances de ce genre vont continuer dès cet été et elles vont être renforcées en automne, dès les retours des vacances
- Consultation communautaire
 - o Beaucoup d'actions entreprises par l'ACFR et celle en cours, sont un résultat des rencontres entrepris avec des leaders communautaires
- CA du Carrefour des plaines
 - o Les représentants de l'ACFR au CA du Carrefour des plaines est revigorer par un nouveau membre du CA en remplacement du membre démissionnaire

III. Visibilité & partenariat : Se faire connaître et consolider ~confiance~ auprès des partenaires et membres

- Partenariats
 - o Nous avons eu des rencontres riches avec certains de nos partenaires (Patrimoine Canadien par Exemple)

3. CE QUI RESTE A FAIRE

I. Leadership des bénévoles et des employés

- Développer un plan stratégique

- Finaliser les travaux du consultant en gouvernance de l'ACFR et planifier une AGE en automne pour adopter les statuts de l'organisme
- Formation des employées et des bénévoles en gouvernance aussitôt que les travaux du consultant sont finalisés
- Former un comité culturel qui appuie l'organisme dans sa mission de développement communautaire
- Renforcer et multiplier des rencontres informelles des employées et des bénévoles pour asseoir un esprit d'équipe et une culture de responsabilisation.

II. Leadership Communautaire

- Il faudra renforcer et multiplier des rencontres avec les leaders de la communauté afin de continuer à recueillir des approches qui favorisent notre action.
- Il faudra davantage promouvoir des activités qui incluent les jeunes, les femmes, les aînés et les familles.
- Il faudra renforcer le dialogue et le rapprochement communautaire
- Il faudra insister auprès des membres du réseau pour que le comité d'éthique de la communauté fransaskoise soit rétabli et soit rendu fonctionnel et que les principes d'éthique ne restent pas seulement dans les textes, mais qu'ils soient renforcés dans tout le réseau.

III. Visibilité & partenariat : Se faire connaître et consolider ~confiance~ auprès des partenaires et membres

- Les membres du CA devront publier leur biographie afin de se faire connaître dans la communauté.
- L'ACFR devra continuer de manifester une présence active au sein réseau associatif pour se positionner comme acteur du développement communautaire.
- L'ACFR devra continuer à proprement définir ses groupes membres et adresser une meilleure façon de collaboration.
- L'ACFR devra redoubler ses efforts à restaurer la confiance avec ses partenaires

IV. Information communautaire

- L'ACFR devra mettre en place une procédure d'organisation des séances publiques et des règles de participation aux rencontres du conseil.
- L'ACFR devra mettre à jour son site WEB afin de favoriser la collaboration et la communication régulière avec la communauté
- Notre site WEB et infolettre continue d'être la voie de communication avec notre public

Le CA de l'ACFR tient à remercier les employés, les bénévoles, et tous les organismes partenaires qui, malgré les brouhahas, ont permis à l'ACFR d'offrir des activités très variées mais surtout d'animer notre communauté francophone tout le long de l'année.

Un grand merci à Marcel Rachid, directeur, pour ta contribution au succès de l'ACFR au cours de cette dernière année.

Nous ne cesserons de reconnaître et de dire merci à tous nos bénévoles pour le dévouement et surtout vos dons de vous-mêmes sans attendre un moindre retour.

- Permettez-nous, membres du CA; Vanessa Kimana et Hughes Kandeke, Enel St Justin et Moi-même de vous dire MERCI d'être toujours là! L'ACFR est votre association, et sa vision ne se réalisera qu'avec vous. Encore une fois MERCI

4. CONCLUSION

Pour conclure, l'année 2018 -2019 a été une bonne année. Il y a eu plusieurs succès à célébrer et les moments des tensions communautaires enregistrés sont pour l'ACFR une opportunité de redressement pour un développement durable.

- Il est maintenant temps de redoubler nos efforts pour la parfaite réussite de notre communauté,
- Il est temps de se resserrer les mains pour construire une communauté unie.

J'en profite également pour rappeler qu'à la lumière de ce que nous avons vécu l'intimidation et le harcèlement ont une tolérance zéro au sein de notre communauté. Je vous prie de ne pas hésiter nous en informer ou dénoncer si vous subissez ou vous êtes témoin de tout comportement d'intimidation ou d'harcèlement. Nous travaillons présentement avec des avocats qui viennent d'ailleurs de nous donner des avis sur certains incidents qui se sont produits ces derniers temps. Les concernés seront tenus au courant de ça dès la semaine prochaine. À ce sujet nous espérons que les politiques qui sont en cours de développement pourront aider dans le processus dès qu'elles seront adoptées.

Attelons-nous au travail ! Je vous remercie.

Francois Regis Kabahizi
Président, ACFR

VI. Rapport de la direction

Chers membres de notre association,

C'est un grand plaisir de me retrouver encore une fois devant vous pour partager le rapport de la direction de l'ACFR pour l'exercice 2018-2019. Comme vous devez sans doute le savoir, l'année n'a pas été facile au niveau politique mais grâce à la fidélité de nos bénévoles et de nos partenaires qui ont soutenu notre équipe de travail, nous avons pu honorer les principales promesses faites à nos membres.

Comme d'habitude nous avons commencé l'année 2018-2019 par un appel à contributions des idées d'activités ou projets par les membres. Les objectifs principaux étaient de permettre à la diversité de nos membres d'avoir accès à des activités et services qui répondent à leurs besoins en plus d'augmenter la visibilité de notre organisation en vue de recruter de nouveaux membres.

Nos activités se sont inscrites dans six principaux axes : **Les activités de réseautage et promotion des services en français** comme les 5 à 7 thématiques - **Les activités artistiques et culturelles** comme les spectacles musicales, l'humour, les présentations théâtrales – **Sensibilisation et grandes célébrations annuelles** comme la Saint-Jean-Baptiste, la Semaine de l'immigration francophone, Soirée de Noël, Mois de l'Histoire des noirs, Journée internationale des femmes, les Rendez-Vous de la francophonie etc. – **Les sports et développement personnel** comme le curling, soccer, etc. - **Activités promotionnelles et visibilité** et **Appui ou participation aux initiatives des membres** comme le lancement de l'association des Mauriciens à Regina, soccer communautaire, hockey fransaskois, etc.

Comme vous pouvez le constater sur le tableau récapitulatif des activités organisées durant cet exercice, l'ACFR a organisé 22 activités diversifiées et qui répondaient aux besoins de l'ensemble des membres. En plus de notre principal bailleur de fond Patrimoine Canadien (PCH) ces activités ont engagé plus de 71 partenariats de 24 organisations différentes. Malgré une légère diminution du nombre d'activités en 2018-2019 par rapport à l'exercice précédent 2017-2018, le nombre de participation a été relativement le même, à savoir 1600 participations en 2018-2019 et 1700 en 2017-2018 (sans considérer le Pavillon francophone de Mosaic). De même, nous devons ces résultats grâce à nos bénévoles qui ont donné plus de 500 heures de bénévolat. En reconnaissance du rôle de nos membres lors de la célébration de la Journée internationale des femmes, nous avons remis le **prix de présence à Françoise Sigur-Cloutier et son mari Michel Cloutier** pour souligner leur contribution et leur présence active dans la francophonie tout au long de leur séjour à Regina. Cela a été une occasion pour les représentants des différents organismes pour lesquels ils se sont impliqués (ACF, Radio-Canada, la Nouvelle Plume, l'Association des femmes) de leur adresser des messages de reconnaissance pendant qu'ils se préparaient à déménager à Calgary. Leur contribution est un exemple d'engagement que nous avons voulu souligner pour rappeler à nos membres que **dans un contexte minoritaire chaque présence compte**.

Pour encourager nos jeunes, nous avons offert **une bourse pour une étudiante qui s'est démarqué par son leadership dans l'engagement communautaire** lors de la cérémonie des finissants du Pavillon secondaire des quatre vents. Pour l'édition 2018, cette **bourse de 200\$ a été décernée à Roxanne Masson**. Nous comptons bonifier cette bourse dans les années à venir afin d'encourager la participation citoyenne de nos jeunes dans le fait français. De même, l'ACFR a offert des cadeaux (chandails avec le logo de l'ACFR) aux jeunes élèves finissants du pavillon élémentaire Monseigneur de Laval. Ce

geste vise à leur montrer que **la communauté est fière de leur réussite** et qu'elle sera toujours à leur côté dans leur parcours scolaire.

Au niveau de la visibilité, nous avons produit deux bannières en français (Parlez-vous français?) et en anglais (Do you want to practice your french?) avec des affiches et dépliants correspondants que nous avons utilisé lors des grandes manifestations ou activités de nos partenaires à Regina, comme la Foire des bénévoles à l'Université de Regina, la Journée d'accueil des nouveaux arrivants organisée par la CAFS, etc. Cette année nous avons été plus actif dans les médias sociaux (1 324 abonné.e.s) et notre infolettre (574 inscrits) par laquelle nos membres sont régulièrement tenus au courant de la vie en français à Regina a eu de nouvelles inscriptions.

Tous les samedis, nos membres avaient accès au grand gymnase du Carrefour des plaines pour jouer au soccer sous la supervision bénévole de Serge Afana et un de nos employés (qui?). **Une quinzaine** de jeunes participaient à cette activité chaque semaine. De même chaque jeudi au gymnase du Carrefour Horizons, nos membres étaient invités à aller jouer au hockey fransaskois initié par un de nos membres Simon Desjardins et qui visaient de mettre en interaction les élèves du secondaire et les autres membres de la communauté. **Une dizaine de personnes** répondaient chaque semaine à cette activité.

L'ACFR a contribué à l'édition 2018 de la Fête fransaskoise en organisant la navette entre Regina et Pike Lake 17 personnes se sont inscrites pour avoir recours à cette navette le 6 juillet 2018.

En signe de solidarité et réciprocité de partenariat de même que de promouvoir et valoriser la langue française et la communauté fransaskoise, l'ACFR a continué à offrir une contribution en nature de ses salles pour différents projets et activités organisés par nos partenaires communautaires francophones. Quatorze organismes ont bénéficié de ce privilège : le Conseil culturel fransaskois (CCF), l'Assemblée communautaire fransaskois (ACF), la Société historique de la Saskatchewan (SHS), la Nouvelle Plume, la Communauté des africains francophones de la Saskatchewan (CAFS), le Réseau en immigration francophone (RIF-SK), l'Association des Burundais de Regina, l'Association des Rwandais, le Réseau congolais du développement en Saskatchewan, la communauté ivoirienne, la communauté haïtienne, le Club France, les scouts et Gard'Amis.

Pour le cas particulier des communautés culturelles, nos salles jouent un véritable outil d'inclusion en leur permettant de participer facilement à la vie communautaire francophone ce qui cultive chez leurs membres un sentiment d'appartenance à la communauté francophone de Regina. Le développement du sentiment d'appartenance permet une rétention de membres dans notre communauté qui se développe en empêchant l'assimilation. Nous travaillons présentement à formaliser les partenariats que nous avons avec les associations culturelles afin que les attentes soient bien définies de tous les côtés.

Les activités prévues qui n'ont pas eu lieu sont le tournoi de billard en raison de la fermeture de la salle à laquelle nous avons facilement accès, la dernière présentation théâtrale « La sourcière d'Agatha Christie » par manque de comédiens. Le Pavillon francophone du festival Mosaic n'a pas été tenu en 2018 car le CA et la direction de l'ACFR ont décidé de sauter une année afin de donner du répit aux bénévoles. Malgré cela, grâce au dynamisme de nos membres et de tous les partenaires de l'ACFR, nous nous sommes assurés qu'il y **ait au moins une activité en français chaque semaine à Regina.**

Les principaux défis de la direction pour cet exercice financier ont été de concilier le travail de direction et de coordination des activités (les coupures de PCH n'ont pas permis d'engager une coordination des activités avant cette nouvelle année qui commence) ainsi que de motiver les bénévoles qui s'engagent dans les activités en dépit des tensions qui pouvaient exister.

La rigueur dans la gestion de nos espaces communautaires nous a permis encore une fois de combler le manque à gagner causé par les coupures de PCH et par conséquent de maintenir la cadence de notre offre d'activités et de services à la communauté. Malgré le déménagement de deux clients permanents, à savoir le Collège Mathieu et le Réseau santé en français de la Saskatchewan nous avons pu générer des revenus de 195 779\$ en 2018-2019 (207 823\$ en 2017-2018). Plus de 12 000\$ issus des revenus de location ont été investi directement dans les activités et environ 80 000\$ dans les dépenses administratives notamment les salaires.

Le **processus de professionnalisation de notre structure administrative** a commencé avec cet exercice et se poursuivra dans les prochaines années. Nous nous sommes dotés **des machines de paiement** pour limiter la manipulation de la monnaie et l'objectif est que tout paiement comptant soit bientôt une exception. Nous travaillons pour que **le système des locations de salle soit bientôt informatisé** et plus facile à gérer. **La mise à jour en cours des statuts de l'ACFR et de ses politiques nous permettra de mettre en place un plan stratégique qui reflète les besoins actuels de nos membres.**

L'année 2019 s'amorce avec de grandes ambitions en termes de projets et activités. Ces projets visent la modernisation de nos installations communautaires qui sont vieillissantes. Le principal grand projet est **la modernisation du Bistro au coût estimé d'environ 160 000\$.** Nous avons soumis une demande de financement pour la moitié de ce budget à Patrimoine Canadien à travers le Ministère de l'éducation de la Saskatchewan. Durant cet été, nous voulons **équiper le grand gymnase du Carrefour des plaines d'un système de son, d'un écran, d'un projecteur en plus d'embellir un peu la fermeture de la scène qui est endommagée.** Cet équipement qui sera ouvert à la location nous permettra également de réduire les coûts engagés pour nos activités dans cet espace en plus de servir pendant les activités des élèves de l'école. Une entente de

contribution partagée a été signée avec la direction de l'école Monseigneur de Laval pour commencer les travaux dès juillet 2019. **Notre site web doit également être retouchée** pour le rendre plus facile à naviguer. La réalisation de ces projets sera effectuée grâce en partie à nos réserves accumulées que nous venons d'affecter comme suit : 35 000\$ pour la sonorisation du grand gymnase du Carrefour des plaines, 25 000\$ pour la modernisation du bistro et 5 000\$ pour la refonte de notre site web.

Quant à la programmation 2019-2019 (voir en annexe), elle s'annonce déjà en grand avec un accent mis sur la place à la jeunesse. Le grand spectacle **d'humour avec le célèbre Louis-José Houde** a lancé notre programmation et a affiché salle comble au Bistro le 26 mai 2018. Le Pavillon francophone de Mosaic qui avait mis en place une zone jeunesse a été un grand succès communautaire avec plus de 200 bénévoles impliqués qui ont donné plus de 1 925 heures de bénévolat. Le Pavillon francophone de cette année a été l'édition qui a impliqué **le plus de partenaires commanditaires** que les éditions précédentes grâce à la détermination des bénévoles qui composaient le comité. Tous nos bénévoles ont reçu des **certificats de reconnaissance** lors d'un 5@7 qui leur a été dédié le 8 juin 2019. Plus de 12 choix d'activités en majorité destinées aux jeunes attendaient les participants à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste le 23 juin 2019. Pour mieux servir la communauté, l'ACFR vient d'embaucher Elma Bos comme organisatrice communautaire. Cette nouvelle ressource est responsable de la mise en place de la programmation mais également sera en tout temps à l'écoute des membres qui ont des projets à mettre en place au profit de notre communauté.

Pour marquer la présence francophone nous nous sommes engagés à prendre une place dans les grands événements organisés par la majorité anglophone. C'est dans ce cadre que depuis septembre 2018 le directeur et Vanessa Kimana, membre du CA de l'ACFR ont siégé sur le comité d'organisation de la Fête du Canada qui aura lieu ce lundi 1^{er} juillet 2019 au Parc Wascana. Grâce à notre présence, cet événement sera une première de son histoire à Regina avec une scène de spectacle 100% francophone et un espace promotionnel pour l'offre de services en français. Notre présence active a permis de traduire en français la majorité des documents utilisés pour cet événement. Avant même la tenue de cet événement, nous venons de recevoir un message de remerciements de la secrétaire du comité reconnaissant que la présence de l'ACFR dans ce comité est nécessaire pour augmenter la présence des francophones dans ce grand événement de fierté pour tous les Canadiens : « Thank you so much, having you as a resource for keeping our messaging bilingual has been invaluable. Would Vanessa want to take over communications work or do you know anyone bilingual that would want to?

Both you and Vanessa have just been so awesome to work with I really hope you both stay on the committee and keep growing the Francophone presence with Canada Day. I'm really getting excited for July 1st. » (Message de Patty Breti Hymphreys, secrétaire du Comité de la Fête du Canada)

Ce message est un signe de grande ouverture envers la francophonie que nous n'avions pas ressentie les années précédentes. Nous invitons donc nos membres qui le peuvent à nous contacter pour nous préparer en équipe à faire partie du comité de l'édition 2020 de la Fête du Canada. La véritable présence francophone pour les grands événements de la majorité commence par la présence dans l'équipe organisatrice. Nous sommes en train de regarder comment nous pourrions participer à d'autres événements de la majorité qui seront organisés dans notre ville de Regina.

Comme vous pouvez le constater, il y a de bonnes choses qui se passent dans notre communauté et notre préoccupation est d'améliorer sans cesse notre offre et façon de faire. Pour y arriver, la participation de tous et toutes est nécessaires. La bonne participation et implication aux activités nous laissent croire que la communauté tient à ce que l'ACFR leur offre. Nous encourageons les gens qui participent à nos activités de bien vouloir nous faire part de leurs commentaires et suggestions en vue de participer aussi à l'amélioration de l'offre.

Nous terminons en remerciant encore une fois Patrimoine Canadien notre principal bailleur de fond, tous nos partenaires communautaires et nos bénévoles et notamment les membres du Conseil d'administration qui nous ont toujours appuyé.

Ensemble tout est possible, merci.

Marcel Rachid
Directeur

VII. Rapport d'étape sur les travaux du comité de révision des statuts et politiques

Pour faire suite aux recommandations de **l'audit commandé par Patrimoine Canadien et dans le souci de s'adapter aux nouvelles réalités de sa communauté**, l'ACFR a entamé depuis septembre 2018 les démarches visant à mettre à jour ses politiques et ses statuts. La première étape a été d'identifier et d'embaucher un expert en gouvernance pour offrir un appui technique et d'expertise dans ce domaine. La firme Maurice Chiasson Consultants Inc. a été retenu pour appuyer le CA de l'ACFR et le comité qui devrait être formé à cette fin. En mai 2019 l'ACFR a lancé un appel de candidatures pour former le comité dit de révision de ses statuts et politiques appelé simplement comité de gouvernance. Le comité de gouvernance aura pour rôle d'analyser les ébauches du travail préliminaire effectué par Maurice Chiasson pour ainsi formuler les suggestions au CA de l'ACFR dans l'intérêt supérieur de la communauté. Le travail préliminaire a été élaboré à partir des statuts existants de l'ACFR, du manuel de l'employé et quelques documents de

certaines politiques qui étaient trouvables dans les archives de l'organisation. Le comité formé est composé de six personnes dont les noms sont les suivants :

- Robert Thérien
- Paulin Apipila
- Pamela Kazekare
- Alpha Barry
- Marcel Rachid
- François-Regis Kabahizi

Ces membres y participent à titre individuel. Ceux-ci ne représentent d'aucune façon l'organisation ou l'établissement qui les emploie ou un autre organisme communautaire dans lequel ils œuvrent,

En principe, le cadre réglementaire d'un organisme à but non lucratif est constitué de ses statuts et règlements, mais également de ses politiques et lignes de conduite. Ces politiques et lignes de conduite s'inscrivent généralement sous les thématiques Gouvernance, Gestion financière et Ressources humaines. Les statuts et règlements sont adoptés et modifiés par les membres réunis en Assemblée générale. Par contre, les politiques et lignes conduites sont adoptées et modifiées uniquement par le conseil d'administration.

Le mandat du Comité repose principalement sur la bonification des statuts et règlements de l'ACFR. Les recommandations du Comité seront déposées au conseil d'administration et, par la suite, à l'Assemblée générale pour discussion et adoption.

La première rencontre a eu lieu le 28 mai 2019 dans la salle « B » du CEF. Cette rencontre a permis d'abord aux membres de se connaître et de discuter sur la raison d'être du comité, les attentes de différentes parties (comité, CA et membres de l'ACFR, PCH, Consultant etc.). Les membres présents ont pu s'attendre sur le mode de gestion et de fonctionnement du comité, quelques rôles et responsabilités et les stratégies d'action.

La deuxième rencontre est considérée comme la première séance de travail a été tenue le 17 juin 2019 dans la salle de formation du Carrefour Horizons (1440, 9^{ème} Avenue) avec la présence de l'expert-conseil Maurice Chiasson.

Les services de Monsieur Chiasson ont été retenus depuis mars dernier afin d'accompagner l'ACFR dans un processus de modernisation de son cadre réglementaire.

Lors de la séance de travail du 17 juin, les membres du Comité se sont penchés sur **le nom de l'organisme, sur la composition du membership, sur le quorum requis à l'Assemblée générale, sur la composition du conseil d'administration ainsi que sur le nombre de mandats consécutifs des administrateurs.** Au cours des échanges, ils ont particulièrement souligné l'importance que les statuts et règlements reflètent des valeurs d'ouverture et d'inclusion et correspondent aux nouvelles réalités de la communauté.

L'expert-conseil a réalisé une ébauche des statuts et règlements. Il a également rédigé une ébauche des politiques et des lignes de conduite qui se veulent complémentaires aux statuts et règlements. Nous vous avons remis les tables de matière de ces ébauches afin de vous démontrer l'état d'avancement des travaux.

Une prochaine séance de travail du Comité est prévue au retour des vacances estivales. Les recommandations du Comité ayant trait aux statuts et règlements devraient être déposées au courant de l'automne pour adoption, nous l'espérons, par les membres en Assemblée générale d'ici la fin de l'année. Quant aux recommandations de l'expert-conseil relatives aux politiques et lignes de conduite, elles devraient faire l'objet de discussions au sein du conseil d'administration à l'automne et d'une approbation à l'hiver 2020.

VIII. Présentation du rapport financier 2018-2019 (voir Annexe 2)

IX. Nomination du comptable-vérificateur

X. Prévisions budgétaires 2019-2020 (Annexe 3)

XI. Cotisation des membres

XII. Cotisation annuelle des membres

XIII. Rapport du comité de mise en candidature

XIV. Élections au conseil d'administration

XV. Levée de l'Assemblée

PROGRAMMATION 2019-2020

Avril 2019 : Appel à proposition d'activités et projets par les membres, consultations etc.

Mai 2019

- 26 – Spectacle d'humour avec Louis-José Houde
- 30,31,1^{er} juin Pavillon francophone du festival Mosaic

Juin 2019

- 23 – Célébrations de la Saint Jean Baptiste

Juillet 2019

- Fête du Canada : Spectacle francophone et tente Francophone au parc Wascana.
- 13 – Équipe Fransaskoise, participation à la 5k Foamfest de Regina.
- 20 – Spectacle de la Troupe du Jour + BBQ soccer communautaire
- Fin juillet – Sortie familiale à la ferme Fenek.

Août 2019

- 9 ou 10 ou 11 – Concert avec des artistes francophones invités du Regina Folkfest ?
- Fin août – BBQ + thématique plage avec artiste francophone invité;

Septembre 2019

- Jeudi 5 – 4@6 « Vivre en français à Regina », organismes + francoclub.
- Vendredi 14 – BBQ de la rentrée

Vendredi 27 – 5@7 – Traditions fransaskoises : concours de tourtières et tartes de petits fruits, Mets d'antan (ragoût de pâtes, haricots cuits au four, soupe aux pois avec Lisette, Nicole, Marc), musiques et danses traditionnelles (Jean Dupperault, Richard Marcotte, Micheline Benard) avec la Fédération des aînés fransaskois

Octobre 2019

- 11 – Soirée Vins et Fromages.
- 26 – Francotronik.
- 31 – Soirée cinéma, films d'Halloween.

Novembre 2019

- 7 – Activités de la semaine de l'immigration francophone.
- 1,15,16 - Représentations du Théâtre Oskana en hommage aux Éditions de La Nouvelle Plume.
- 22 – Tournoi de billard

Décembre 2019

- 7 - Souper de Noël et spectacle (magie?)
- Du 9 au 13 /ou/ du 16 au 20 – MC June, travail avec élèves du PSQV et spectacle fin de semaine avec artistes locaux.

Janvier 2020

Annexe 1

- Jeudi 9 – 5@7 Galette des Rois
- Vendredi 17 – 5@7 Info Justice
- 24,24,26 - Représentations du Théâtre Oskana - *Cut/Coupé*

Février 2020

- Vendredi 7 – 5@7 Chandeleur
- Samedi 15 – Carnaval d’hiver 10h/16h
- Vendredi 21 – 5@7 « Mois de l’Histoire des Noirs »

Mars 2020

- Lundi 2 – Levée du Drapeau Fransaskois
- Dimanche 8 – Journée des Femmes, Conférence avec *Alliance des femmes de la francophonie canadienne* + Brunch

Samedi 14 – Tournoi de Curling

- Du 21 au 26 - Représentations du Théâtre Oskana – *Le Journal d’Anne Franck*
- *Vendredi 20 mars - Juste pour Rire ?*

Partenariats

RPL Film Theatre

- 25 mai, projection « Les Trois Brigands ».
- 8 & 9 Juin, projection de « Invisible Essence : The Little Prince ».

Disc Golf (RDGA)

Création d’une ligue estivale junior francophone

Tous les lundis du 2 juillet au 25 août, l’Acfr offre 3 disques à chaque participant, sur inscription.



ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE RÉGINA INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2019



ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE RÉGINA INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2019

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Association canadienne-française de Régina Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Association canadienne-française de Régina Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association canadienne-française de Régina Inc. au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits provenant de ventes diverses dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de ventes diverses, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2019 et 2018, de l'actif à court terme aux 31 mars 2019 et 2018, et de l'actif net au 1 avril 2018, au 1 avril 2017 et aux 31 mars 2019 et 2018. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

200, 825-82 Avenue NW, Edmonton, AB T6C 0Z2 T 780.468.1667 F 780.468.2565 TF 1.800.668.6013 E info@bergeron-cpa.ca

EDMONTON | CALGARY

bergeron-cpa.ca



En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
24 juin 2019

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE RÉGINA INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019



	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS		
Revenus de location (Notes 9 & 10)	\$ 195,779	\$ 207,823
Patrimoine canadien	78,000	65,000
Subventions des programmes d'emplois (Note 11)	22,205	30,692
Commandites et partenaires (Note 12)	20,947	25,028
Ventes diverses	14,862	39,271
Subventions provinciales	5,400	500
Intérêts	190	322
Autres revenus	19	1,114
Subvention municipale	<u>-</u>	<u>1,500</u>
	<u>337,402</u>	<u>371,250</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	146,200	138,886
Frais afférents (Note 9)	31,915	30,212
Sous-traitants	25,894	50,328
Frais d'activités	23,422	41,355
Créances irrécouvrables	16,732	3,710
Honoraires professionnels	15,178	15,283
Partenariats	8,000	-
Publicité et promotion	7,956	8,826
Frais de déplacement, de repas et d'hébergement	6,408	5,181
Télécommunications	5,806	5,610
Achats et fournitures	4,914	14,585
Assurances	4,623	4,288
Fournitures et frais de bureau	4,522	2,253
Commandites	4,195	2,420
Amortissement des immobilisations corporelles	4,109	5,577
Location de salles	2,056	1,584
Location d'équipement et de matériel	1,760	5,508
Intérêts bancaires	1,664	736
Permis et licences	581	1,374
Formation continue	350	1,125
Cotisations et abonnements	<u>65</u>	<u>780</u>
	<u>316,350</u>	<u>339,621</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE ITEM	<u>21,052</u>	<u>31,629</u>
AUTRE ITEM		
Perte sur radiation des immobilisations corporelles	<u>(27)</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ 21,025</u>	<u>\$ 31,629</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

3.

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE RÉGINA INC.
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

ACTIF NET	Investi en immobilisations	Grevé d'affectation (Note 13)	Non-grevé d'affectation	Total 2019	Total 2018
Solde au début de l'exercice	\$ 5,478	\$ -	\$ 95,850	\$ 101,328	\$ 69,699
Excédent des produits sur les charges	(4,135)	-	25,160	21,025	31,629
Affectation d'origine interne	-	65,000	(65,000)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	\$ <u>1,343</u>	\$ <u>65,000</u>	\$ <u>56,010</u>	\$ <u>122,353</u>	\$ <u>101,328</u>

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE RÉGINA INC.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2019



ACTIF		<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse (Note 3)	\$	141,079	\$ 77,559
Dépôts à terme (Note 4)		31,936	31,745
Comptes à recevoir (Note 5)		52,255	48,323
Stocks		1,828	2,040
Frais payés d'avance		<u>5,063</u>	<u>4,337</u>
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME		232,161	164,004
PART SOCIALE DANS LA COOPÉRATIVE DES PUBLICATIONS FRANSAISKOISES		20	20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)		<u>1,343</u>	<u>5,480</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$	<u>233,524</u>	\$ <u>169,504</u>
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$	84,759	\$ 53,543
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 7)		5,982	-
TPS à payer		15,872	7,994
Revenus reportés (Note 8)		<u>4,558</u>	<u>6,639</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>111,171</u>	<u>68,176</u>
ACTIF NET			
Actif net investi en immobilisations corporelles		1,343	5,478
Actifs nets grévés d'affectation (Note 13)		65,000	-
Actif net non-grevé d'affectation		<u>56,010</u>	<u>95,850</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET		<u>122,353</u>	<u>101,328</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$	<u>233,524</u>	\$ <u>169,504</u>

Approuvé par les Administrateurs:

_____, Administrateur

_____, Administrateur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE RÉGINA INC.
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	\$ 21,025	\$ 31,629
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	4,109	5,577
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	27	-
Revenus d'intérêts réinvestis	<u>(191)</u>	<u>-</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	24,970	37,206
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	(499)	(21,626)
Subventions à recevoir	(3,433)	(5,270)
Intérêts à recevoir	-	195
Stocks	213	(999)
Frais payés d'avance	(725)	(158)
Comptes fournisseurs et charges à payer	31,215	27,315
Salaires et cotisations sociales à payer	5,982	(3,353)
TPS à payer	7,878	12,147
Revenus reportés	<u>(2,081)</u>	<u>6,639</u>
	<u>63,520</u>	<u>52,096</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	<u>-</u>	<u>25,230</u>
 Augmentation nette de l'encaisse	63,520	77,326
 Encaisse au début de l'exercice	<u>77,559</u>	<u>233</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	\$ <u>141,079</u>	\$ <u>77,559</u>

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE RÉGINA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2019

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Association canadienne-française de Régina inc. (Association) est une société constituée en vertu du « Non-Profit Corporations Act » de la Saskatchewan depuis le 13 janvier 1983. Son mandat est de développer et de promouvoir la langue française à Régina. L'Association est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2. SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'Association ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'Association applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les autres revenus, les revenus de commandites et partenaires et les ventes diverses sont constatés à titre de produits au moment où la vente, la commandite ou l'évènement a lieu.

Les revenus de location sont constatés à titre de produits de façon linéaire sur la durée des baux.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consistent de produits d'intérêts.

Apports reçus sous forme de biens et services

- c) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'Association à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur, si elle peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens sont utilisés dans le cours normale des activités de l'Association.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE RÉGINA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2019

Instruments financiers

- e) L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.
- Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les dépôts à terme, les comptes clients, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir et les parts sociales.
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, les salaires et charges sociales à payer, les dépôts de sécurité et la prévente Mosaic.
- Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

- f) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Stocks

- g) Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires moins les coûts pour réaliser les ventes. Les stocks sont principalement composés de vins et de spiritueux.

Immobilisations corporelles

- h) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	3 ans	Amortissement linéaire
Mobilier et équipement	3 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE RÉGINA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2019

3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATIONS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - revenus reportés	\$ 4,558	\$ -
Encaisse grevée d'affectation interne - actif net affecté	<u>33,064</u>	<u>-</u>
Total de l'encaisse affecté	37,622	-
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>103,457</u>	<u>77,559</u>
Total de l'encaisse	\$ <u><u>141,079</u></u>	\$ <u><u>77,559</u></u>

4. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêt aux taux de 0,75 % et de 1 % et viennent à échéance en juillet 2019 et janvier 2020. En 2019, le conseil d'administration a affecté les dépôts à terme de 31 936 \$ (2018 - 0 \$) pour les projets de modernisation.

5. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Comptes clients	\$ 37,960	\$ 37,461
Subventions à recevoir	14,203	10,770
Intérêts à recevoir	<u>92</u>	<u>92</u>
	\$ <u><u>52,255</u></u>	\$ <u><u>48,323</u></u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement</u> <u>Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u> <u>2019</u>	<u>2018</u>
Matériel informatique	\$ 15,758	\$ 14,604	\$ 1,154	\$ 4,032
Mobilier et équipement	<u>52,945</u>	<u>52,756</u>	<u>189</u>	<u>1,448</u>
	\$ <u><u>68,703</u></u>	\$ <u><u>67,360</u></u>	\$ <u><u>1,343</u></u>	\$ <u><u>5,480</u></u>

7. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 3 445 \$ (2018 - 0\$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE RÉGINA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2019

8. REVENUS REPORTÉS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Dépôts de sécurité	\$ 4,058	\$ 6,639
Prévente Mosaic	<u>500</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 4,558</u>	<u>\$ 6,639</u>

9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ET OBLIGATION CONTRACTUEL

En vertu d'une entente d'une durée indéfinie avec le Conseil des écoles fransaskoises, l'Association a obtenu le mandat de louer les espaces communautaires du Carrefour des Plaines et du Carrefour Horizons. L'Association conserve la totalité des revenus de location des espaces communautaires et reçoit 75 % de revenus nets des baux communautaires. En échange, l'Association s'engage à fournir les surveillants lors de la location, à maintenir une assurance de biens et de responsabilité de 5 000 000 \$, à verser des frais afférents à l'exploitation et l'entretien en fonction des pieds carrés loués et finalement, de planifier et partager les coûts de remplacement des équipements avec les écoles. De plus, l'Association a obtenu la gratuité quant à sa propre utilisation de ses espaces.

10. REVENUS DE LOCATION

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Revenus de location des espaces communautaires	\$ 195,779	\$ 170,876
Revenus de baux communautaires	<u>-</u>	<u>36,947</u>
	<u>\$ 195,779</u>	<u>\$ 207,823</u>

11. SUBVENTIONS DES PROGRAMMES D'EMPLOIS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Accès Emploi	\$ 13,619	\$ 18,115
Jeunesse Canada au Travail	5,134	5,508
Accès Carrière	<u>3,452</u>	<u>7,069</u>
	<u>\$ 22,205</u>	<u>\$ 30,692</u>

12. COMMANDITES ET PARTENAIRES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Conseil culturel fransaskois	\$ 10,525	\$ 9,250
Autres commandites et partenaires	7,422	11,778
Fondation fransaskoise	<u>3,000</u>	<u>4,000</u>
	<u>\$ 20,947</u>	<u>\$ 25,028</u>

ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE RÉGINA INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2019



13. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

En 2019 le conseil d'administration a grevé 65 000 \$ de l'actif net non grevé d'affectation pour les projets suivants prévus :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Sonorisation du gymnase au Carrefour des Plaines	\$ 35,000	\$ -
Modernisation du Bistro au Carrefour des Plaines	25,000	-
Modernisation du site web	<u>5,000</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 65,000</u>	<u>\$ -</u>

14. RISQUES FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

L'Association est exposée à un risque de crédit principalement lié aux comptes clients, aux subventions à recevoir et aux intérêts à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Association à un risque de juste valeur. L'Association est exposée à ce type de risque principalement en rapport à ses dépôts à terme.

Risque de liquidité :

L'Association est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble de ses passifs financiers à court terme.

Risque de marché :

L'Association est exposée aux autres risques de prix relativement à ses revenus locatifs qui incluent des revenus de baux à long terme. La juste valeur de ces revenus pourrait changer comparativement au marché locatif local, cependant l'Association serait toujours tenue d'honorer les baux signés

15. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

Association Canadienne-Française de Regina
Projet sommaire des produits d'exploitation du 2018-04-01 au 2019-03-31

	N° compte	Nom du compte	Produits	Charges
5 à 7				
	4498	Commandite	2 265,00	
	4881	Billetterie	2 074,29	
		ACFR	309,55	
	5028	Hospitalité		172,80
	5110	Publicité		554,32
	5120	Matériel de promotion		126,63
	5130	Visibilité-Promo-Commandite-Parten.		75,95
	5170	Contractuels/Honoraires		450,95
	5190	Cachets des artistes		150,00
	5201	Service Traiteur		860,00
	5460	Location d'équipement		540,33
	5701	Marchandise pour la Cuisine		1 303,46
	5703	Accessoires & fournitures(bar&cuis)		12,68
	5710	Permis - SLGA		280,00
	5870	Décors et Costumes		121,72
			4 648,84	4 648,84
PRODUITS moins CHARGES			-	
ADMIN / FONCTIONNEMENT				
	4010	Patrimoine canadien	74 750,00	
		ACFR	81 436,01	
	5010	Déplacement du Président ou délégué		587,46
	5020	Déplacement du personnel		1 846,43
	5025	Déplacement - autres		1 198,38
	5026	Perdiem		112,70
	5027	Hébergement		226,07
	5028	Hospitalité		581,02
	5110	Publicité		2 410,41
	5130	Visibilité-Promo-Commandite-Parten.		3 923,29
	5160	Vérificateur		162,50
	5170	Contractuels/Honoraires		4 953,00
	5200	Services professionnels		13 622,13
	5300	Salaires		102 471,55
	5310	Assurance Emploi		2 277,36
	5320	Regime de Pension du Canada		4 657,77
	5340	Assurance collective		2 783,70
	5410	Frais Afférent		230,00
	5430	Assurance		2 696,77
	5460	Location d'équipement		(369,63)
	5510	Affranchissement - expédition		290,13

5520	Téléphone	3 905,20	
5521	Céllulaire	1 829,70	
5530	Papeterie et Impresssion	1 082,11	
5540	Fournitu.-Matériel de bureau	1 824,39	
5605	Frais légaux	35,00	
5610	Frais de banque	861,96	
5612	Intérêts et Pénalités	802,24	
5620	Abonnements et Cotisations	65,00	
5621	Licences	538,70	
5630	Formation	350,00	
5650	Location-salle/espace	230,67	
5703	Accessoires & fournitures(bar&cuis)	-	
		156 186,01	156 186,01

PRODUITS moins CHARGES

-

AUTO-FINANCEMENT

4620	Loyer	5896,88	
4630	Location des espaces	185496,98	
4760	Intérêts	190,47	
4780	Dons	22,00	
4850	Inscriptions	1 500,00	
4892	Remboursement	18,75	
5020	Déplacement du personnel		270,00
5025	Déplacement - autres		13,44
5028	Hospitalité		93,61
5130	Visibilité-Promo-Commandite-Parten.		8060,77
5170	Contractuels/Honoraires		7 684,00
5300	Salaires		29558,58
5310	Assurance Emploi		702,53
5320	Regime de Pension du Canada		1211,43
5521	Céllulaire		71,38
5703	Accessoires & fournitures(bar&cuis)		136,82
		193 125,08	47 802,56

PRODUITS moins CHARGES

145 322,52

Bar ACFR

4800	Bar	4148,74	
5700	Marchandise pour le Bar		2702,52
5703	Accessoires & fournitures(bar&cuis)		33,91
5710	Permis - SLGA		600,00
		4 148,74	3 336,43

PRODUITS moins CHARGES

812,31

Curling

4091	Gouvernement du Québec	250,00	
	ACFR	83,10	
4850	Inscriptions	210,00	
5110	Publicité		148,00
5650	Location-salle/espace		307,5
5703	Accessoires & fournitures(bar&cuis)		6,56
5875	Prix/Reconnaissance bénév-participa		81,04
		543,10	543,10

PRODUITS moins CHARGES

-

Formation

4498	Commandite	500,00	
	ACFR	2 032,01	
4850	Inscriptions	1599,23	
5025	Déplacement - autres		908,46
5028	Hospitalité		614,18
5170	Contractuels/Honoraires		1 736,00
5410	Frais Afférent		565,00
5530	Papeterie et Impresssion		307,6
		4 131,24	4 131,24

PRODUITS moins CHARGES

-

Journée des femmes

4630	Location des espaces	28,57	
	ACFR	803,31	
4881	Billetterie	461,9	
5028	Hospitalité		142,67
5110	Publicité		235,53
5201	Service Traiteur		800,00
5870	Décors et Costumes		47,51
5875	Prix/Reconnaissance bénév-participa		68,07
		1 293,78	1 293,78

PRODUITS moins CHARGES

-

Levée des drapeaux

5025	Déplacement - autres		751,68
	ACFR	1 134,00	
5460	Location d'équipement		36,35
5615	Frais de transport		328,00
5650	Location-salle/espace		17,97
		1 134,00	1 134,00

PRODUITS moins CHARGES

-

MOSAIC

4871	Vente de passeports Mosaic	500,00	
	ACFR	171,66	
5028	Hospitalité		32,74
5200	Services professionnels		416,64
5621	Licences		42,28
5710	Permis - SLGA		180,00
		671,66	671,66

PRODUITS moins CHARGES

-

Semaine de l'immigration francophone

4498	Commandite	500,00	
	ACFR	419,17	
5028	Hospitalité		135,14
5110	Publicité		20,36
5170	Contractuels/Honoraires		240,75
5701	Marchandise pour la Cuisine		505,85
5870	Décors et Costumes		17,07
		919,17	919,17

PRODUITS moins CHARGES

-

Soiree de Noel

4498	Commandite	600,00	
	ACFR	1 316,88	
4881	Billetterie	2261,92	
5028	Hospitalité		39,95
5130	Visibilité-Promo-Commandite-Parten.		37,98
5201	Service Traiteur		3 240,00
5460	Location d'équipement		131,28
5510	Affranchissement - expédition		64,59
5870	Décors et Costumes		665,00
		4 178,80	4 178,80

PRODUITS moins CHARGES

-

Spectacle Du RDSSK

4092	Réseau des Grands Espaces	550,00	
	ACFR	2 813,23	
4220	Conseil culturel fransaskois_RDSSK	4 500,00	
4800	Bar	50,95	
4881	Billetterie	977,62	
5025	Déplacement - autres		115,18
5028	Hospitalité		99,77
5110	Publicité		1084,77
5130	Visibilité-Promo-Commandite-Parten.		97,25

5170	Contractuels/Honoraires	399,82	
5190	Cachets des artistes	6611,25	
5460	Location d'équipement	419,17	
5510	Affranchissement - expédition	64,59	
		8 891,80	8 891,80

PRODUITS moins CHARGES (0,00)

Spectacle Humour

4881	Billetterie	523,81	
	ACFR	2 325,95	
5028	Hospitalité	26,63	
5110	Publicité	66,58	
5170	Contractuels/Honoraires	390,00	
5190	Cachets des artistes	2 060,00	
5460	Location d'équipement	246,55	
5710	Permis - SLGA	60,00	
		2 849,76	2 849,76

PRODUITS moins CHARGES (0,00)

St-Jean Baptiste

4498	Commandite	525,00	
	ACFR	523,75	
5110	Publicité	109,96	
5170	Contractuels/Honoraires	75,95	
5190	Cachets des artistes	650,00	
5460	Location d'équipement	123,08	
5710	Permis - SLGA	60,00	
5870	Décors et Costumes	29,76	
		1 048,75	1 048,75

PRODUITS moins CHARGES -

Subventions salariales

4345	Jeunesse Canada au Travail	5134,53	
4346	CÉCS_Accès - Emploi	13027,35	
4350	ACF_Accès - Carrière	3452,4	
		21 614,28	-

PRODUITS moins CHARGES 21 614,28

Théâtre OSKANA

4210	SaskCulture	4 050,00	
4235	Fondation fransaskoise	3 000,00	
	ACFR	867,38	
4780	Dons	3 150,00	

4881	Billetterie	1053,33	
5025	Déplacement - autres		50,00
5028	Hospitalité		226,14
5110	Publicité		1466,12
5120	Matériel de promotion		81,37
5170	Contractuels/Honoraires		3232,71
5196	Droits d'auteur		1 221,00
5201	Service Traiteur		760,00
5460	Location d'équipement		633,16
5510	Affranchissement - expédition		12,1
5530	Papeterie et Impresssion		262,12
5531	Photocopies		259,92
5870	Décors et Costumes		3916,07
		12 120,71	12 120,71

PRODUITS moins CHARGES

0,00

Créé le: 2019-06-28

Investissement de l'ACFR dans les activités:	12 799,99
Investissement de l'ACFR dans l'administration:	81 436,01
TOTAL:	94 236,00

Association Canadienne-française de Regina
Prévisions budgétaires 2019-2020

			Prévisions 2019-2020
SOURCES DE REVENUS			
1. SUBVENTIONS ET COMMANDITES			
Subvention Patrimoine Canadien			78 000,00 \$
Report inventaire bar			1 827,50 \$
Ssubvention salariale et autres commandites			10 000,00 \$
TOTAL SUBVENTION			89 827,50 \$
2. AUTOFINANCEMENT			
2.1. Locations			
Loyers			6 000,00 \$
Locations salles			165 000,00 \$
Locations équipement			9 384,50 \$
Total locations			180 384,50 \$
2.2. Ventes et inscriptions			
Billetterie et commandites 5 à 7			4 500,00 \$
Billetterie et commandites spectacles Tournée RDSSK			9 000,00 \$
Billetterie et commandite Saint-Jean-Baptiste			300,00 \$
Commandites Fête du Canada			3 500,00 \$
Billetterie, inscriptions et commandites Théâtre Oscana			18 050,00 \$
Inscriptions curling			480,00 \$
Inscription tournoi de billard			100,00 \$
Billetterie souper de Noël			1 000,00 \$
Billetterie Journée internationale des femmes			250,00 \$
Billetterie spectacles d'humour			6 250,00 \$
Ventes bar ACFR			5 000,00 \$
Inscription, ventes objets souvenirs			1 000,00 \$
Total des ventes des activités			49 430,00 \$
TOTAL AUTOFINANCEMENT			229 814,50 \$
REVENU TOTAL			319 642,00 \$
CHARGES	PCH	Autofinancement/a utres subventions	TOTAL
1. SALAIRES ET HONORAIRES			
Masse salariale	40 000,00 \$	120 000,00 \$	160 000,00 \$
Contractuels/Honoraires	5 000,00 \$	10 000,00 \$	15 000,00 \$
TOTAL SALAIRES ET HONORAIRES	45 000,00 \$	130 000,00 \$	175 000,00 \$
2. ÉDIFICES			
Frais afférents	- \$	29 350,00 \$	29 350,00 \$
Projet sonorisation du grand gymnase du CP	- \$	35 000,00 \$	35 000,00 \$
Assurance	- \$	4 000,00 \$	4 000,00 \$
TOTAL ÉDIFICES	- \$	68 350,00 \$	68 350,00 \$
3. BAR ACFR			
Approvisionnement des boissons	- \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$
Permis et accessoires de bar	- \$	500,00 \$	500,00 \$
TOTAL BAR ACFR	- \$	3 500,00 \$	3 500,00 \$
4. ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT			
Téléphone, fax et frais postaux	2 000,00 \$	2 500,00 \$	4 500,00 \$
Fournitures de bureau et photocopies	1 500,00 \$	500,00 \$	2 000,00 \$
Achats équipements de bureau	0,00 \$	2 415,00 \$	2 415,00 \$
Abonnements et cotisations	0,00 \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Renforcement des capacités - Formation	5 000,00 \$	1 000,00 \$	6 000,00 \$
Hospitalité	0,00 \$	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Licences	0,00 \$	500,00 \$	500,00 \$
Vérification comptable	0,00 \$	4 500,00 \$	4 500,00 \$
Refonte, hébergement et maintenance site internet	1 500,00 \$	7 500,00 \$	9 000,00 \$
Promotion, publicité et activités de visibilité	10 000,00 \$	0,00 \$	10 000,00 \$
Frais des déplacements	3 000,00 \$	1 000,00 \$	4 000,00 \$
Frais bancaire	0,00 \$	900,00 \$	900,00 \$
TOTAL ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT	23 000,00 \$	23 315,00 \$	46 315,00 \$
5. PROGRAMMATION ET PROJETS PONCTUELS			
5.1. Activités socioculturelles et artistiques			
5 à 7	- \$	3 327,00 \$	3 327,00 \$
Spectacle d'humour	2 500,00 \$	5 000,00 \$	7 500,00 \$
Dépenses Théâtres Oskana	3 000,00 \$	25 050,00 \$	28 050,00 \$
Spectacles Tournée RDSSK	- \$	9 000,00 \$	9 000,00 \$
Total activités socioculturelles et artistiques	5 500,00 \$	42 377,00 \$	47 877,00 \$
5.2. Activités sportives			
Tournoi de billard	- \$	500,00 \$	500,00 \$
Tournoi de curling	- \$	500,00 \$	500,00 \$
Total Activités sportives	- \$	1 000,00 \$	1 000,00 \$
5.3. Célébrations			
Activité de la Saint-Jean-Baptiste	1 000,00 \$	2 000,00 \$	3 000,00 \$
Soirée Halloween/Francontronik	1 000,00 \$	1 500,00 \$	2 500,00 \$
Dépenses fêtes du Canada	0,00 \$	4 500,00 \$	4 500,00 \$
Souper de Noël	0,00 \$	3 000,00 \$	3 000,00 \$
Levée du drapeau fransaskois	500,00 \$	100,00 \$	600,00 \$
Journée internationale de la femme	250,00 \$	750,00 \$	1 000,00 \$
Carnaval d'hiver	1 750,00 \$	1 250,00 \$	3 000,00 \$
Total célébrations et soutien aux initiatives des membres	4 500,00 \$	13 100,00 \$	17 600,00 \$
TOTAL PROGRAMMATION ET PROJETS PONCTUELS	10 000,00 \$	56 477,00 \$	66 477,00 \$
TOTAL CHARGES	78 000,00 \$	281 642,00 \$	359 642,00 \$
SOLDE PARTIEL			-40 000,00 \$
PROVISION RÉSERVE			40 000,00 \$
SOLDE ANNUEL			- \$